

AMÉNAGEMENT. L'ancienne voie ferrée reverdit pour le plaisir de tous

## Chantier en cours pour la voie verte du canal du Midi à Montségur

Le pont métallique sur l'Hers, l'ancienne gare ou le tunnel du Falgas laissent imaginer quelle fut l'activité ferroviaire dans la vallée pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Cette voie qui traversait le canton de Chalabre reliait les villes de Lavelanet à Bram, où s'effectuait la jonction avec l'axe Toulouse-Carcassonne. Commencée en toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la construction de la ligne amena un changement radical dans la vie des Chalabrois à partir de 1903. Sept décennies plus tard, cet axe sera définitivement déclassé par le Secrétariat aux transports et un décret en date du 24 février 1975.

Si l'ancienne voie ferrée offre aujourd'hui aux sportifs et à l'ensemble des habitants des villages traversés, un bel espace de détente, elle bénéficie également de travaux destinés à valoriser sa configuration et à renforcer son attractivité. Lancés et financés par le Département, les chantiers de restauration menés à terme fin 2016 pour les ouvrages d'art dans le secteur du Chalabrais, vont



► Le calendrier des travaux a été présenté aux élus concernés par le linéaire de la voie verte.

à présent concerner le revêtement, à réaliser pour la partie audoise.

### ■ Calendrier des travaux

Vendredi 6 septembre, le planning prévisionnel de ces travaux était présenté en mairie, en présence d'André Viola, président du conseil départemental de l'Aude, venu à la rencontre des maires concernés par le linéaire de la voie verte. À ses côtés, les responsables du service aménagement du Département ont détaillé un calendrier de travail devant se

conformer, notamment, à des règles environnementales pour des raisons de préservation de la faune et de la flore.

Le premier des quatre tronçons à faire l'objet d'aménagements sera celui de Sainte-Colombe-sur-l'Hers à Sonnac-sur-l'Hers, de septembre 2019 à février 2020. Suivront ensuite les portions de Tréziers à Escueillens (septembre 2020-février 2021), Bellegarde-du-Razès à Cailhavel (septembre 2021-février 2022), Villeneuve-les-Montréal à Bram (septembre 2022-fé-

vrier 2023).

Pendant la durée de ces chantiers, la circulation sur la voie ferrée sera interdite aux piétons et aux cyclistes, tandis que l'utilisation de la voie par les engins agricoles sera définie au cas par cas.